

MÉMOIRE DE LA GUERRE 1914 - 1918

LE MONUMENT AUX MORTS DE LA PLACE

En hommage aux glorieux « poilus » de Marsonnas tombés sur les champs de bataille en 1914-1918.

Le 11 novembre 1918, il est 11 heures du matin lorsque le télégramme, attendu depuis si longtemps et annonçant l'armistice et la fin de la guerre, parvient à Marsonnas. Chacun vaque à ses occupations habituelles. Sur la place de l'église, une machine est installée pour battre « à l'arrêt » (c'est-à-dire en poste fixe) le blé noir (sarrasin, trequeya). C'est un soulagement général, croyant que c'était la « der des der », mais pas une joie exubérante. Il y a trop de vides dans les familles. Très vite, l'idée vient de concrétiser le souvenir de tous ces soldats tombés au combat par l'édification d'un monument.

Le 5 septembre 1920, « le Conseil Municipal confie l'érection de ce mémorial à Monsieur Sallet fils, marbrier à Pont de Vaux. Celui-ci s'engage à fournir le nécessaire et monter le monument aussitôt que toutes les formalités seront prises et approuvées par qui de droit. »

Le 26 septembre 1920, le conseil délibère à nouveau, confirmant que le monument aux enfants de Marsonnas morts pour la France sera élevé sur la place publique, moyennant la somme de 9 800 francs. Le conseil s'engage à pourvoir au paiement par une souscription s'élevant à 3 500 francs, par des fonds libres de la commune de 278,95 francs et par un emprunt de 6 012,05 francs.

Le 2 février 1921, Monsieur VIEUX, adjoint, trésorier de la commission chargée de toutes les démarches à faire pour l'installation du monument, autorisé par décret du 30 août 1920, verse les 3 500 francs de la souscription dans la caisse du receveur municipal. Elisée FAVIER, Maire, est désigné pour traiter de gré à gré avec Monsieur SALLET ; les conseillers municipaux, Baptiste GOYARD négociant, Victor VERNOUX, H. GONNET épicier, sont nommés pour la surveillance et la réception des travaux.

L'inauguration est fixée au dimanche 19 juin 1921 à 14 heures. Le cortège se formera dans la cour de la mairie. Le docteur Paul BOZONNET, conseiller général, et Prosper BLANC, conseiller d'arrondissement, seront invités. La fanfare (il y en avait une à l'époque) jouera un ou deux morceaux suivant les ordres donnés par la commission. Des remerciements sont adressés à la commission et à l'adjoint pour leurs dérangements nombreux et leur dévouement à cette cause, d'autant plus qu'ils n'ont voulu aucune indemnité. Monsieur Lucien BOYARD, instituteur, un combattant lui aussi, est chargé de citer les noms des 53 morts au champ d'honneur.

La première victime sera François COMAS le 19 août 1914 ; la dernière Alphonse BESSONNARD, le 7 octobre 1918. Baptiste GAZELLE et Baptiste GOYARD étaient, depuis l'enfance, des camarades inséparables. Ils avaient obtenu d'être incorporés dans le même régiment et la même unité durant la guerre. Ils ont été unis jusqu'à la mort, tués par le même obus le 9 septembre 1917 à Samogneux, dans la Meuse. Sept « poilus » seront tués en 1914, puis 18 en 1915, 7 en 1916, 7 en 1917 et 7 en 1918. Il y a encore 7 soldats dont les dates de décès sont inconnues.

Ces stèles du souvenir sont évocatrices, parfois très simples, d'autres plus expressives, porteuses d'un message : soldat scrutant l'horizon ; soldat l'arme au pied ; soldat blessé s'écroulant ; la paix brisant les chaînes ; femme, image de la Nation, inscrivant le nom des tués.

A Marsonnas, le socle représente une tombe sur laquelle sont posés un fusil, un casque, une palme. Sur le côté ouest de la colonne, à mi-hauteur, sur son socle, un fier coq gaulois (et bressan !) évoquant le réveil de la Patrie, tourné vers le nord, l'Allemagne, l'ennemi vaincu, lance son cri victorieux. La croix de guerre est sculptée au dessous de la mention :

« A LA MÉMOIRE DES ENFANTS DE MARSONNAS
MORTS AU CHAMP D'HONNEUR ».